

Grenouille agile (*Rana dalmatina*)

Code Natura 2000 : 1209

Classification

Classe des Amphibiens
Ordre des Anoures
Famille des Ranidés

Statuts de protection

Annexe IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Description de l'espèce

Anoure de taille moyenne, mesurant de 45 à 65 mm. Cette grenouille svelte a un museau relativement long, pointu, parfois légèrement arrondi, et des membres postérieurs très longs et striés. Sa face dorsale est de couleur brun roussâtre ou grisâtre plus ou moins foncé, uniforme, parfois tachetée de sombre avec deux lignes claires et parallèles. Le masque temporal contraste toujours bien. Le mâle reproducteur possède des callosités nuptiales grisâtres et est dépourvu de sac vocal.

Biologie et habitats

La Grenouille agile utilise un large spectre de zones aquatiques : zones marécageuses, mares et aussi des tronçons de rivières et ruisseaux sans courant, fossés, étangs... En dehors de la période de reproduction, elle se rencontre à proximité des forêts, mais aussi dans les prés et les clairières.

Répartition

Présente partout dans le site Natura 2000, on la retrouve dans de nombreux habitats aquatiques stagnants. Elle cohabite avec la Grenouille rousse surtout en forêt de Bercé. Des secteurs comme Le Grand Etang de Saint Mars la Brière et Loudon offrent des habitats importants pour l'espèce. Elle est également présente sur des zones d'extensions potentielles notamment à Marigné-Laillé et dans la partie amont du ruisseau du Gué du Tesnon sur Jupilles.

Mesures de gestion favorable

- Maintenir un réseau de mares et de boisements permettant ainsi à l'espèce de trouver des sites de reproduction et d'hivernage.
- Mettre en défens les mares sur les 2/3 pour éviter le sur-piétinement de l'ensemble de l'habitat.
- Curer et recréer les points d'eau en cours d'atterrissement.